



OFFRE D'EMPLOI

Concours # 2026-208-01

Conseillère ou conseiller RH – Prévention, risques psychosociaux et relations de travail
Direction des ressources humaines - Poste régulier à temps complet

Faire carrière chez nous c'est :

Faire partie d'un établissement d'enseignement qui compte près de 3 000 membres dans sa communauté étudiante à Jonquière et au Centre d'études collégiales en Charlevoix. Fort de ses créniaux spécialisés, tant par ses techniques physiques, humaines et de l'administration que par son École supérieure en Art et technologie des médias, le Cégep de Jonquière encourage l'excellence et permet à son personnel de relever de grands défis. Reconnu pour son milieu de vie **dynamique** et **accueillant** et le profond engagement de ses ressources humaines (800 membres du personnel), le Cégep de Jonquière offre, partout au Québec ainsi qu'à l'international, des services **novateurs** et **diversifiés** grâce à ses services de la formation continue (Mastera et FCC), son Centre collégial de transfert technologique en production automatisée (CPA-TERRE), son Centre collégial de transfert de technologie en pratiques sociales novatrices (ÉCOBES), son Centre linguistique, son Bureau de l'international et son Bureau de la recherche et de l'innovation.

Votre rôle :

Sous l'autorité de la Direction des ressources humaines, la personne titulaire agit comme ressource-conseil auprès des équipes et des gestionnaires dans l'exercice de leurs responsabilités en matière de ressources humaines. Ce poste est rattaché à la classe d'emploi Attachée ou attaché d'administration (C208) prévue au plan de classification du personnel professionnel des cégeps.

La personne titulaire du poste intervient dans une perspective de prévention, d'accompagnement et de développement des personnes. Elle soutient les gestionnaires et les employés dans la gestion de situations professionnelles ou relationnelles, sans toutefois assumer les responsabilités liées au traitement des signalements, des plaintes ou des enquêtes prévues aux politiques institutionnelles, lesquelles relèvent du Bureau de prévention et d'intervention.

Vos principaux mandats :

- Conseiller et accompagner les gestionnaires et les équipes dans l'identification et la prévention des risques psychosociaux;
- Participer à des démarches de diagnostic auprès d'équipes de travail;
- Faciliter, lorsque requis, des démarches de résolution de conflits ou de facilitation;
- Participer au développement et au suivi d'indicateurs liés notamment aux risques psychosociaux, au climat de travail et aux enjeux RH;
- Contribuer à l'analyse des tendances et à l'identification des situations nécessitant une intervention préventive;
- Agir comme personne-ressource auprès des gestionnaires dans des situations RH complexes ou sensibles;
- Accompagner les employés confrontés à des défis professionnels ou relationnels et les soutenir dans la préparation de discussions délicates ou de démarches favorisant la résolution de situations problématiques;
- Soutenir les employés en situation d'absence ou de retour au travail et collaborer avec les gestionnaires afin de favoriser leur maintien et leur réintégration harmonieuse.
- Référer, au besoin, les personnes vers les ressources ou mécanismes institutionnels appropriés.
- Collaborer avec les autres professionnels et gestionnaires de la DRH lorsque les situations nécessitent une intervention concertée.
- Conseiller les gestionnaires dans l'application des processus d'évaluation du personnel ainsi que des politiques, directives et pratiques RH du Collège;
- Développer des outils, des formations et des pratiques favorisant une gestion cohérente, rigoureuse et conforme aux orientations institutionnelles.
- Collaborer avec les membres de la Direction des ressources humaines dans différents dossiers et projets;
- Prêter main-forte, au besoin, aux membres de l'équipe RH lors de périodes de surcharge, de besoins ponctuels ou de mandats particuliers;
- Assumer toute autre tâche connexe liée à son champ d'expertise ou confiée par sa Direction.

Votre profil :

Nous recherchons une personne qui se distingue par :

- Sa capacité à établir rapidement une relation de confiance avec les gestionnaires et les équipes;
- Son jugement professionnel et sa capacité à intervenir avec tact dans des situations sensibles;
- Ses habiletés en communication, en écoute, en accompagnement et en résolution de conflits;
- Sa capacité à vulgariser les concepts, politiques et pratiques RH;
- Son approche axée sur la prévention, la recherche de solutions;
- Sa capacité à travailler de façon autonome tout en collaborant avec une équipe RH.

Qualifications requises :

- Diplôme universitaire de premier cycle en gestion des ressources humaines, relations industrielles, administration, psychologie organisationnelle ou dans une discipline jugée pertinente.
- Diplôme de deuxième cycle dans un domaine connexe constitue un atout.
- Être membre en règle de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) ou de l'Ordre des conseillers en relations industrielles agréés (CRIA) un atout.
- Posséder une expérience significative dans un rôle-conseil.
- Maîtrise de la langue française. Une évaluation sera exigée avant l'embauche.

Nous vous offrons :

- Salaire annuel entre 54 862\$ à 91 023\$;
- Assurance collective*, régime de retraite (RREGOP) et programme d'aide aux employés;
- Nombreuses mesures de conciliation travail-vie personnelle;
- Programme volontaire d'horaire bonifié (6 congés supplémentaires + horaire d'été); *
- Salle de conditionnement physique, piscine, programme d'activités physiques et activités sociales toute l'année;
- Accès prioritaire à un service de garde;
- Télétravail sur base volontaire. *

*Si admissible et selon le statut de l'emploi

Supérieur immédiat : Monsieur Luc Girard, Directeur des ressources humaines

Date de début : 2 novembre 2026

Pour postuler :

Veuillez nous transmettre les documents ci-dessous avant le **9 octobre 2026, 16 h** à l'adresse suivante : dotationrh@cegepjonquiere.ca

- Votre curriculum vitae;
- Vos diplômes;
- Vos relevés de notes;
- Une évaluation comparative des études effectuées hors Québec du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion est exigée si des études ont été faites à l'extérieur du Canada (en l'absence de ce document, votre candidature ne sera pas étudiée) **ET** un permis de travail valide.